

# ÉQUIPE VERTE

## Bilan 2014

### MISE EN SITUATION

Depuis 2007, la Régie a implanté la collecte des matières organiques sur tout son territoire. Les matières ont toujours été traitées par compostage à l'extérieur du territoire de la Régie, étant donné l'absence d'infrastructure de traitement sur le territoire visé. Au cours des dernières années, la Ville de Saint-Hyacinthe a décidé d'innover et de s'inscrire dans la nouvelle tendance en procédant à l'implantation d'une infrastructure de recyclage par biométhanisation pour ses boues municipales et les matières organiques. Ce procédé permet de générer du gaz naturel ainsi que du digestat utilisable en valorisation agricole.

Les premiers tests du nouveau procédé de traitement de la matière recueillie dans les bacs bruns effectués par le Centre de valorisation des matières organiques de la Ville de Saint-Hyacinthe ont permis de constater qu'un volume important de branches était recueilli par la collecte à trois voies et que le processus en cours d'implantation n'était pas adapté pour permettre la valorisation. À la lumière de ces constats effectués au printemps 2014, il a été convenu de lancer une offensive afin de mieux connaître le type de matière déposée dans les bacs bruns et de sensibiliser la population desservie sur le territoire de la Régie à une saine gestion des matières organiques.



*Matières reçues au Centre de valorisation lors des tests préalables à la mise en opération*



### MANDAT ET OBJECTIFS

Afin de mener à terme le processus d'évaluation de l'utilisation des bacs bruns destinés à la collecte des matières organiques, il a été convenu en juin 2014 de créer une Équipe verte dont le mandat consiste à :

- Évaluer le niveau d'utilisation du service de collecte des matières organiques par la population desservie;
- Procéder à une évaluation visuelle du type de matières déposées par les citoyens dans leurs bacs bruns en vue du recyclage de celles-ci et de la présence de contaminants;
- Informer et sensibiliser directement la population relativement à une utilisation optimale du service de collecte des matières organiques et recueillir les commentaires des citoyens relativement à la venue prochaine d'un nouveau processus de traitement et des changements à prévoir au niveau des matières admissibles.

## ÉQUIPE VERTE

### SÉLECTION ET FORMATION DU PERSONNEL

Devant l'important volume de branches recueillies dans les bacs bruns en comparaison aux autres matières, la Régie a réagi rapidement afin de coordonner ses communications auprès de la population. Le conseil d'administration de la Régie a autorisé, le 25 juin 2014, la mise sur pied d'une Équipe verte.

C'est dans ce contexte que deux étudiants, Kim Lavoie-Nadeau et Étienne Klopfenstein, sont entrés en fonction le 2 juillet, pour former l'Équipe verte de la Régie. Étant donné le court délai disponible, la Régie a choisi de se tourner vers deux étudiants qui étaient déjà à son emploi à l'écocentre de Saint-Hyacinthe et qui possédaient les qualifications et les aptitudes requises pour accomplir les tâches visées.

Les membres de l'Équipe verte ont reçu une formation adaptée aux interventions qu'ils devaient réaliser sur le terrain, laquelle leur a été dispensée par le directeur général de la Régie, et ont pu parfaire leur expertise grâce à une visite des installations de l'usine de biométhanisation de la Ville de Saint-Hyacinthe et du centre de tri de Récupération Centre du Québec de Drummondville.



*L'Équipe verte de la Régie : Kim Lavoie-Nadeau et Étienne Klopfenstein*

### DÉROULEMENT DES OPÉRATIONS

Du 3 juillet au 14 août 2014, l'Équipe verte a circulé sur le territoire des 23 municipalités membres de la Régie afin d'observer l'utilisation des bacs bruns pour la collecte des matières organiques et a relevé une importante quantité de données pour et au bénéfice de la Régie. Toutes les municipalités membres de la Régie ont été visitées et les deux étudiants ont pu s'entretenir avec de nombreux citoyens et citoyennes pour répondre à leurs interrogations quant à la gestion de leurs matières résiduelles.

Afin de bien identifier les membres de l'Équipe verte, ceux-ci arboraient un chandail aux couleurs de la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains et ils avaient en leur possession un document signé par le directeur général de la Régie afin de confirmer le mandat qui leur avait été donné dans le cadre de leurs fonctions.

En six semaines d'opération, les membres de l'Équipe verte ont visité 5 746 des 29 252 immeubles desservis par la collecte des matières organiques et ont pu observer le taux de participation et le type de matières déposées dans les bacs. Des accroche-portes ont été distribués ainsi que des dépliants afin d'informer les citoyens de la qualité des matières déposées dans leur bac brun, des changements d'habitudes à apporter et des avantages du traitement par biométhanisation de la matière organique collectée dans les bacs bruns.

L'intervention de l'Équipe verte sur le terrain a favorisé le renforcement du lien entre la Régie et la population qu'elle dessert, dans le contexte où une partie de sa tâche consistait à rappeler que certaines matières telles que les grosses branches, les souches, la cendre et la terre ne devaient plus être déposées dans le bac brun. L'Équipe verte a reçu un excellent accueil de la part des citoyens et l'expérience a été positive.

## RÉSULTATS TERRAIN

## ÉQUIPE VERTE

### Échantillonnage

Selon les données compilées au cours de l'été 2014 par les membres de l'Équipe verte, les 5 746 immeubles visités constituent un échantillonnage significatif d'environ 20 % des immeubles desservis par la collecte des matières organiques.

De ces 5 746 immeubles visités, 3 163 avaient placé leur bac brun à la rue, soit environ 55 %. Si on considère que chaque immeuble n'a été visité qu'à une seule reprise, que cette activité de collecte de données se déroulait au cours de la période des vacances estivales, que le gazon n'est pas nécessairement tondu à chaque semaine l'été et que plusieurs bacs étaient visibles sur le côté des maisons sans être apportés à la rue, on peut facilement conclure qu'un certain nombre de citoyens placeront leur bac brun à la rue, à un autre moment de l'année. De façon conservatrice et en considérant également les observations de l'entrepreneur qui procède à la collecte, il apparaît raisonnable de considérer qu'environ 15 % des immeubles qui n'avaient pas mis leur bac brun en bordure de rue lors du passage de l'Équipe verte utilisent le service de collecte des matières organiques à un autre moment au cours de l'année. Considérant cette prémisse qui découle des constats effectués, on peut aisément conclure qu'environ 70 % des immeubles visités utilisent leur bac brun pour la collecte des matières organiques à un moment où un autre au cours de l'année.

|                               | Nombre d'immeubles potentiels | Nombre de propriétés visitées | Participation à la collecte | Aucun bac à la rue |
|-------------------------------|-------------------------------|-------------------------------|-----------------------------|--------------------|
| Acton Vale                    | 2580                          | 324                           | 154                         | 170                |
| Béthanie                      | 155                           | 13                            | 1                           | 12                 |
| La Présentation               | 849                           | 150                           | 86                          | 64                 |
| Saint-Barnabé-Sud             | 343                           | 64                            | 28                          | 36                 |
| Saint-Bernard-de-Michaudville | 238                           | 17                            | 5                           | 12                 |
| Saint-Damase                  | 893                           | 129                           | 84                          | 45                 |
| Saint-Dominique               | 922                           | 236                           | 104                         | 132                |
| Saint-Hugues                  | 513                           | 131                           | 37                          | 94                 |
| Saint-Hyacinthe               | 13 143                        | 3 231                         | 1 994                       | 1 237              |
| Saint-Jude                    | 460                           | 57                            | 27                          | 30                 |
| Saint-Liboire                 | 1 012                         | 73                            | 34                          | 39                 |
| Saint-Louis                   | 312                           | 35                            | 15                          | 20                 |
| Saint-Marcel-de-Richelieu     | 220                           | 30                            | 9                           | 21                 |
| Saint-Nazaire-d'Acton         | 352                           | 53                            | 25                          | 28                 |
| Saint-Pie                     | 2 042                         | 152                           | 75                          | 77                 |
| Saint-Simon                   | 483                           | 80                            | 34                          | 46                 |
| Saint-Théodore-d'Acton        | 557                           | 141                           | 64                          | 77                 |
| Saint-Valérien-de-Milton      | 675                           | 95                            | 35                          | 60                 |
| Sainte-Christine              | 350                           | 21                            | 4                           | 17                 |
| Sainte-Hélène-de-Bagot        | 618                           | 148                           | 69                          | 79                 |
| Sainte-Madeleine              | 726                           | 138                           | 87                          | 51                 |
| Sainte-Marie-Madeleine        | 1 007                         | 199                           | 90                          | 109                |
| Upton                         | 802                           | 229                           | 102                         | 127                |
| <b>Total</b>                  | <b>29 252</b>                 | <b>5 746</b>                  | <b>3 163</b>                | <b>2 583</b>       |

Note : Seuls les secteurs urbanisés des 23 municipalités membres ont été visités

## ÉQUIPE VERTE

### Utilisation

Quant au niveau d'utilisation des bacs bruns, 20 % de citoyens visités avaient rempli leur bac au quart, 38 % l'avaient rempli à moitié, 13 % au trois quart et 29 % avaient entièrement rempli leur bac et même plus, si on considère que dans 16,5 % de ces cas, des contenants supplémentaires de résidus organiques étaient placés à la rue en plus des bacs bruns, sans compter les nombreux cas où des branches débordaient à l'extérieur du bac dans lequel elles étaient placées.



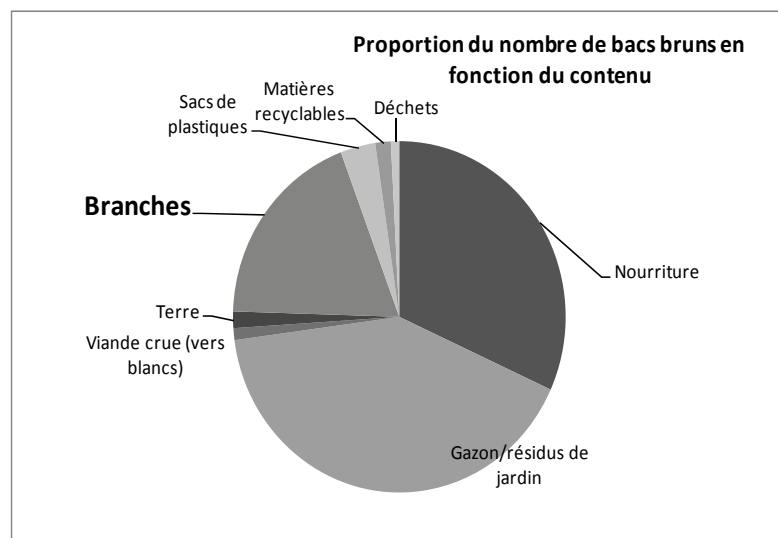
|                       | Participation à la collecte | Remplissage |              |             |             | Contenants supplémentaires |
|-----------------------|-----------------------------|-------------|--------------|-------------|-------------|----------------------------|
|                       |                             | 25 %        | 50 %         | 75 %        | 100 %       |                            |
| <b>Total</b>          | <b>3 163</b>                | <b>646</b>  | <b>1 194</b> | <b>398</b>  | <b>925</b>  | <b>151</b>                 |
| <b>Proportion (%)</b> | <b>100 %</b>                | <b>20 %</b> | <b>38 %</b>  | <b>13 %</b> | <b>29 %</b> | <b>16,5 %</b>              |

### Contenu

L'intervention de l'Équipe verte sur le terrain a permis de confirmer une utilisation significative du service et de constater qu'un important volume de branches était déposé dans les bacs bruns par les citoyens (872 cas sur les 3 163 bacs placés à la rue à la date du passage). Si on considère la présence de branches dans les bacs dans 28 % des cas à une période de l'année qui est habituellement moins propice à la taille des arbustes, on peut facilement donner foi aux informations obtenues de l'entrepreneur responsable de la collecte à l'effet qu'environ un tiers des matières recueillies dans les bacs bruns au cours des huit mois de collectes hebdomadaires sont des branches.

À la lumière de ce constat, une intervention a été menée par la Régie auprès des autorités de la Ville de Saint-Hyacinthe afin que celle-ci modifie son processus de traitement des matières organiques par biométhanisation pour continuer à recueillir les petites branches dans le cadre de la collecte à trois voies. Cette demande a été accueillie favorablement.

Toujours selon les observations faites, à peine 2 % des 3 163 bacs placés à la rue contenaient de la terre ou des résidus de tourbe et ce, dans des quantités qui n'étaient pas nécessairement très significatives. De plus, des sacs de plastiques ont été observés dans 157 bacs, des matières recyclables dans 71 bacs et des déchets dans 38 bacs. Si on considère que deux ou trois de ces matières pouvaient se trouver dans le même bac, on peut estimer qu'environ 200 des 3 160 bacs contenaient des contaminants dans des proportions plus ou moins importantes, soit environ 6 % des cas. À la lumière de ces informations, l'estimation de l'entrepreneur qui effectue la collecte des matières organiques ainsi que celle des gestionnaires des sites de compostage qui reçoivent actuellement les matières recueillies sur le territoire de la Régie à l'effet que les matières non compostables représentent moins de 1 % de l'ensemble du volume des matières recueillies nous apparaît tout-à-fait raisonnable.



## RÉSULTATS FINANCIERS

Bien que lors de la préparation du budget de 2014, la création d'une Équipe verte n'était pas prévue, une réorganisation des sommes disponibles à l'intérieur du budget de communication de la Régie et un encadrement rigoureux du budget alloué à l'Équipe verte ont permis de compléter ce projet en ne s'appropriant qu'un montant minime du surplus accumulé non affecté et ainsi demeurer à l'intérieur du budget prévu pour l'ensemble des communications en 2014. Le tableau ci-dessous présente les résultats financiers de ce projet.

|  | Budget disponible        | Coûts prévisionnels               | Coût de l'activité                                    |
|--|--------------------------|-----------------------------------|---|
| <b>Annonce dans les journaux locaux</b>                                    | 2 000 \$                 | 1 600 \$                          | 0 \$<br>(coût assumé par la Ville de Saint-Hyacinthe) |
| <b>Bulletin de septembre 2014</b>  | 7 250 \$<br>(sans rabat) | 8 500 \$<br>(si ajout d'un rabat) | 4 955 \$<br>(sans rabat)                              |
| <b>Modification du site Internet</b>                                       | 300 \$                   | 300 \$                            | 0 \$  |
| <b>Dépliant de type « Questions/réponses »</b>                             | 0 \$                     | 800 \$                            | 0 \$<br>(coût assumé par la Ville de Saint-Hyacinthe) |
| <b>Billet de courtoisie (accroche-porte)</b>                               | 0 \$                     | 1 400 \$                          | 1 695 \$  |
| <b>Modification et réimpression du dépliant « Collecte à trois voies »</b> | 0 \$                     | 1 400 \$                          | 1 360 \$  |
| <b>Calendriers des collectes 2015 (À venir)</b>                            | 13 000 \$                | 13 000 \$                         | 13 000 \$   |
| <b>Équipe verte</b>  |                          |                                   |   |
| <b>Salaires et charges sociales</b>  | 0 \$                     | 6 750 \$                          | 4 594 \$  |
| <b>Chandail</b>  | 0 \$                     | 300 \$                            | 194 \$  |
| <b>Papeterie</b>   | 0 \$                     | 300 \$                            | 0 \$  |
| <b>Déplacements</b>  | 0 \$                     | 1 250 \$                          | 570 \$  |
| <b>Autre sommes disponibles au besoin</b>                                  |                          |                                   |   |
| <b>Matières organiques — Autres activités de communications</b>            | 1 050 \$                 |                                   |   |
| <b>Sommes provenant du surplus accumulé non affecté</b>                    | 11 700 \$                |                                   |   |
| <b>Total</b>   | <b>35 300 \$</b>         | <b>35 300 \$</b>                  | <b>26 328 \$</b>                                      |

## ÉQUIPE VERTE

### CONCLUSION

En guise de conclusion, il importe dans un premier temps de souligner l'excellent travail des deux membres de l'Équipe verte 2014 de la Régie, Kim Lavoie-Nadeau et Étienne Klopfenstein. Grâce à leur implication, la Régie a pu, dans un premier temps, recueillir une importante quantité de données pour et au bénéfice de la Régie afin d'améliorer l'offre de services et les communications à l'attention des citoyens et, dans un deuxième temps, informer et sensibiliser ces mêmes citoyens à l'importance d'utiliser les services de la Régie afin de diminuer le volume de matières dirigées vers l'enfouissement.

Les nombreuses informations recueillies par les membres l'Équipe verte et auprès de citoyens, nous a permis de constater que l'effort de sensibilisation et d'information de la population a porté ses fruits. De plus, le projet a profité d'une bonne couverture dans les médias locaux et les bulletins municipaux. Conséquemment, de nombreux citoyens abordaient les représentants de l'Équipe verte et leur mentionnant avoir lu l'article ou la publicité qui avaient été diffusés.

De nombreux citoyens et citoyennes en ont profité pour faire part de l'importance de continuer de bénéficier de la collecte des branches dans le bac brun et cette attente de la population a été bien reçue par les gestionnaires et les élus municipaux. Alors que les communications de la Régie sont souvent orientées de façons unidirectionnelles, la présence de l'Équipe verte sur le territoire a favorisé un échange bidirectionnel entre les citoyens et les représentants de la Régie.

Si on considère le travail de cueillette de données accompli, l'interaction directe que l'Équipe verte a eu avec les citoyens, les informations transmises, on peut dire que cette initiative a connu un excellent succès et, si on considère ce projet sous un angle qualité/prix, il s'agit sans contredit d'un projet à renouveler au cours des prochaines années.

Depuis plusieurs années, les gestionnaires de la Régie ont rappelé régulièrement l'importance des communications pour favoriser l'atteinte de résultats exceptionnels à l'égard des nombreux services offerts aux citoyens. La création de l'Équipe verte a confirmé à nouveau le principe qui veut qu'un citoyen sensibilisé et bien informé deviendra un excellent ambassadeur auprès des autres citoyens...